



Paris, le 15 décembre 2016

L'Agence des participations de l'Etat, le CEA et DCNS signent un accord engageant pour acquérir la participation d'Areva au capital d'Areva TA, spécialiste français de la propulsion nucléaire navale

L'Etat (à travers l'Agence des Participations de l'Etat), ainsi que Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), DCNS et Areva ont signé le contrat d'acquisition et de cession d'actions relatif à la vente par Areva de sa participation majoritaire au capital d'Areva TA (83,6 % du capital). Cette opération a pour objectif la consolidation de la filière française de propulsion nucléaire navale, dont le CEA ainsi que DCNS et Areva TA sont les principaux acteurs et qui constitue un des piliers de la force de dissuasion nucléaire française.

Cette recomposition de l'actionnariat d'Areva TA dont l'Etat devient ainsi l'actionnaire majoritaire aux côtés du CEA, de DCNS et d'EDF (déjà présents au capital), avait été annoncée par la Présidence de la République le 27 janvier dernier.

La réalisation de l'opération est prévue pour le premier trimestre 2017. L'Etat deviendra alors actionnaire majoritaire à hauteur de 50,3 % du capital, le CEA et DCNS détiendront chacun 20,3 % du capital et EDF conservera sa participation à hauteur de 9 %.

AREVA TA est le spécialiste de la conception, de la réalisation et de la mise en service et le maintien en conditions opérationnelles des réacteurs nucléaires compacts pour la propulsion navale. Il conçoit, développe et réalise également des installations nucléaires de recherche.

Citation CEA

Pour Daniel Verwaerde, Administrateur général du CEA, « AREVA TA est un acteur clé de la politique de dissuasion nucléaire de la France. Le CEA, qui assure au côté de la DGA, la maîtrise d'ouvrage de grands programmes d'équipement des forces océaniques stratégiques veillera, par-delà son rôle de principal client de l'entreprise, au maintien de l'excellence technologique de l'entreprise et au développement de ses compétences uniques au service de la souveraineté de la Nation ».

Citation DCNS

Hervé Guillou, Président Directeur Général de DCNS déclare : « Le maintien des compétences et de la performance de la filière de propulsion nucléaire navale est un enjeu majeur pour DCNS dont l'une des missions fondamentales est de contribuer à la préservation des capacités souveraines de la France en matière de défense et de dissuasion en particulier au service de la Marine nationale. »

Contacts presse :

APE – Charlotte Neuvy – charlotte.neuvy@ape.gouv.fr – 01 44 87 70 42

CEA – Tuline Laeser – tuline.laeser@cea.fr – 01 64 50 20 97

DCNS – Emmanuel Gaudez – emmanuel.gaudez@dcnsgroup.com – 06 61 97 36 63

À propos de l'Agence des participations de l'Etat

Créée en 2004, l'Agence des participations de l'État (APE) incarne l'État actionnaire, investisseur en fonds propres dans des entreprises jugées stratégiques par l'État, pour stabiliser leur capital ou les accompagner dans leur développement ou leur transformation. L'APE est sous la tutelle du ministre de l'économie et des finances.

<http://www.economie.gouv.fr/agence-participations-etat>

À propos du CEA

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) est un organisme public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel (EPIC). La mission du CEA est d'être le berceau de technologies de souveraineté, au service de la défense, de la sécurité, de la recherche et de l'industrie, notamment de la nanoélectronique.

S'appuyant sur une capacité d'expertise reconnue, le CEA participe à la mise en place de projets de collaboration avec de nombreux partenaires académiques et industriels. Fort de ses 16 000 chercheurs et collaborateurs, il est un acteur majeur de l'espace européen de la recherche et exerce une présence croissante à l'international.

www.cea.fr

A propos de DCNS

DCNS est le leader européen du naval de défense et un acteur majeur dans les énergies marines renouvelables. Entreprise de haute technologie et d'envergure internationale, DCNS répond aux besoins de ses clients grâce à ses savoir-faire exceptionnels, ses moyens industriels uniques et sa capacité à monter des partenariats stratégiques innovants. Le Groupe conçoit, réalise et maintient en service des sous-marins et des navires de surface. Il fournit également des services pour les chantiers et bases navals. Enfin, le Groupe propose un large panel de solutions dans les énergies marines renouvelables. Attentif aux enjeux de responsabilité sociale d'entreprise, DCNS est adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies. Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 3,04 milliards d'euros et compte 12 953 collaborateurs (données 2015).

www.dcnsgroup.com